

# Les propriétaires forestiers en Suisse



Schweizerische Eidgenossenschaft  
Confédération suisse  
Confederazione Svizzera  
Confederaziun svizra



**ForêtSuisse**

Association des propriétaires forestiers

Office fédéral de l'environnement OFEV

# Impressum

## **Éditeur**

Office fédéral de l'environnement (OFEV)

L'OFEV est un office du Département fédéral de l'environnement, des transports, de l'énergie et de la communication (DETEC).

ForêtSuisse – Association des propriétaires forestiers

## **Auteurs**

David Walker (Interface Politikstudien Forschung Beratung, Lucerne),

Dr Jürg Artho (service de recherches sociales de l'Université de Zurich, Zurich)

## **Groupe d'accompagnement**

*OFEV, Ittigen* : Rolf Manser, Claire-Lise Suter, Michael Husistein, Roberto Bolgè, Daniel Landolt, Claudine Winter. *ForêtSuisse, Soleure* : Jacqueline Bütikofer

## **Référence bibliographique**

Walker D., Artho J. 2018 : Les propriétaires forestiers en Suisse. Étude sur les relations des propriétaires publics et privés avec leur forêt. Office fédéral de l'environnement, Berne. Connaissance de l'environnement n° 1814 : 64 p.

## **Photo de couverture**

Codoc

## **Téléchargement au format PDF**

[www.bafu.admin.ch/uw-1814-f](http://www.bafu.admin.ch/uw-1814-f)

Impression neutre en carbone et faible en COV sur papier recyclé.

Cette publication est également disponible en allemand. La langue originale est l'allemand.

© OFEV 2018

---

# 1 Introduction

## **Qui sont les propriétaires forestiers en Suisse ?**

Près de 250 000 propriétaires se partagent les quelque 1,3 million d'hectares de forêts que compte la Suisse. Mais qui sont ces propriétaires forestiers privés et publics ? Quelle relation entretiennent-ils avec leur forêt ? Quels objectifs visent-ils à travers leur forêt et par la gestion de celle-ci ?

Afin de répondre à ces questions, l'Office fédéral de l'environnement (OFEV) a demandé la réalisation d'une enquête auprès des propriétaires forestiers privés et publics.

## **Quelle est la base du conseil aux propriétaires forestiers ?**

La Confédération et les cantons poursuivent des objectifs de politique forestière afin de garantir que la forêt suisse puisse remplir ses nombreuses fonctions. Une gestion appropriée et durable par les propriétaires est la condition sine qua non pour que la forêt puisse protéger l'homme et ses habitations et infrastructures contre les dangers naturels, constituer l'habitat de nombreuses espèces animales et végétales, produire du bois ou offrir un espace de loisirs et de détente. Les propriétaires sont soutenus dans leur tâche par des forestiers spécialisés, c'est-à-dire des forestiers de triage ou des responsables ou des collaborateurs d'entreprise forestière.

L'enquête a fourni des informations détaillées, entre autres sur les objectifs et le comportement des propriétaires. Cette base devrait permettre d'améliorer le conseil aux propriétaires forestiers, de l'axer davantage sur leurs besoins spécifiques et de le réaliser avec plus d'efficacité.

---

### **Comment impliquer davantage les propriétaires forestiers ?**

L'enquête a montré qu'une part importante des propriétaires, privés surtout, ne poursuivent pas d'objectif particulier pour exploiter leur forêt. De plus, un grand nombre de propriétaires privés accordent aux motifs immatériels (préserver les ressources pour les générations futures, p. ex.) la même importance au moins qu'aux avantages matériels qu'offre la gestion forestière (réaliser un gain sur la récolte de bois, p. ex.).

La réalisation des objectifs de politique forestière pose deux défis aux autorités. D'une part, il s'agit d'atteindre les propriétaires qui ne sont pas, ou guère, intéressés par la gestion de leur forêt. D'autre part, il faut encourager davantage les propriétaires à gérer activement leur forêt. Les motifs immatériels peuvent à ce titre être une approche judicieuse afin d'accroître l'intérêt des propriétaires pour la gestion forestière. Les services forestiers et les associations pourraient ainsi miser davantage sur des aspects émotionnels, et donc encourageants, dans leur communication avec les propriétaires forestiers.

---

## 2 Enquête et publication des résultats

### Informations sur l'enquête

L'enquête a été menée par voie postale entre la mi-décembre 2016 et la fin janvier 2017. Au total, 1958 propriétaires forestiers privés (PPR) ont été contactés, dont 980 ont répondu (taux de participation de 50%). Du côté des propriétaires forestiers publics (PPU), 883 ont reçu le questionnaire et 482 l'ont complété (taux de participation de 55%).

Treize cantons n'étaient pas en mesure de mettre à disposition des adresses pour l'enquête auprès des PPR. Les treize autres cantons couvrent, grâce à leur répartition géographique, toutes les régions de production. Dans ces cantons, la part de forêt appartenant aux PPR varie fortement, si bien qu'elle est faible dans certains cantons et importante dans d'autres. Les réponses obtenues dans le cadre de cette enquête peuvent par conséquent être considérées comme représentatives. Les résultats suggèrent cependant une certaine distorsion de la réalité s'agissant des PPR. En effet, il a lieu de supposer que les PPR qui exploitent davantage leur forêt et qui y sont plus attachés sont surreprésentés dans les réponses analysées. Concernant l'enquête menée auprès des PPU, seuls les cantons de Genève et du Tessin n'ont pu livrer d'adresses.

---

### **Informations sur le rapport final et la disponibilité des données**

Un rapport final présente de manière détaillée la méthode et les résultats de l'enquête. Cette publication de l'OFEV peut être téléchargée au format PDF : [www.bafu.admin.ch/uw-1814-f](http://www.bafu.admin.ch/uw-1814-f)

Les données anonymisées de l'enquête sont disponibles sur FORS-base, la plateforme virtuelle de la Fondation suisse pour la recherche en sciences sociales (FORS) de l'Université de Lausanne  
<https://forsbase.unil.ch>.

# 3 Propriétaires forestiers privés

*Les PPR sont des personnes physiques qui disposent de leur propre forêt. En Suisse, on recense au total quelque 245 000 PPR. Ils possèdent environ 372 000 ha de forêt, soit 29 % de l'aire forestière totale du pays. Chaque PPR possède en moyenne environ 1,5 ha de forêt seulement.*

**Tableau 1: Cinq types de PPR**

*L'importance accordée aux objectifs poursuivis à travers l'exploitation de la forêt a permis de grouper les PPR selon cinq types clairement distincts. Ces cinq types permettront d'axer les instruments d'encouragement plus spécifiquement sur les profils des PPR et leurs besoins.*

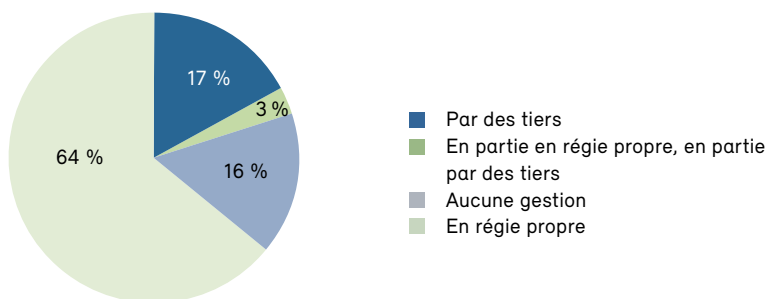
	Récolteurs	Généralistes
<b>Par rapport à la totalité des PPR</b>	21 %	17 %
<b>Objectifs primaires</b>	Forêt saine et stable, production de bois	Forêt saine et stable, production de bois, garantie des autres fonctions forestières
<b>Activités dans leur forêt</b>	Traitement des dommages de la forêt, soins, récolte de bois pour usage propre et destiné à la vente	Traitement des dommages de la forêt, soins, récolte de bois pour usage propre et destiné à la vente
<b>Domicile à la campagne</b>	70 %	70 %
<b>Formation</b>	28 % avec formation forestière 6 % avec diplôme universitaire	33 % avec formation forestière 3 % avec diplôme universitaire
<b>Part de femmes</b>	5 %	5 %
<b>Métier en rapport avec l'agriculture et/ou la sylviculture</b>	60 %	50 %

### Gestion forestière

La plupart des PPR gèrent leurs forêts en régie propre, et 16 % des PPR ne les gèrent pas du tout.

**Graphique 1 : Type de gestion pratiquée par les PPR**

*Nombre de PPR en %*



Protecteurs de la nature	Altruistes	Indifférents
11 %	16 %	35 %
Forêt saine et stable, préservation et promotion de la biodiversité	Forêt saine et stable, garantie de toutes les fonctions forestières sauf production de bois	Aucune réflexion quant aux objectifs
Récolte de bois-énergie pour usage propre, traitement des dommages	Récolte de bois-énergie, soins aux jeunes peuplements, traitement des dommages	Récolte de bois-énergie pour usage propre, traitement des dommages
46 %	54 %	59 %
7 % avec formation forestière 17 % avec diplôme universitaire	12 % avec formation forestière 10 % avec diplôme universitaire	6 % avec formation forestière 9 % avec diplôme universitaire
20 %	20 %	25 %
15 %	25 %	20 %



## Coopération

Environ 72 % des PPR ne coopèrent que rarement voire jamais avec d'autres propriétaires forestiers. Cependant, presque la moitié des PPR sont disposés à coopérer de façon accrue avec d'autres propriétaires à l'avenir.

## La relation des PPR avec leur forêt

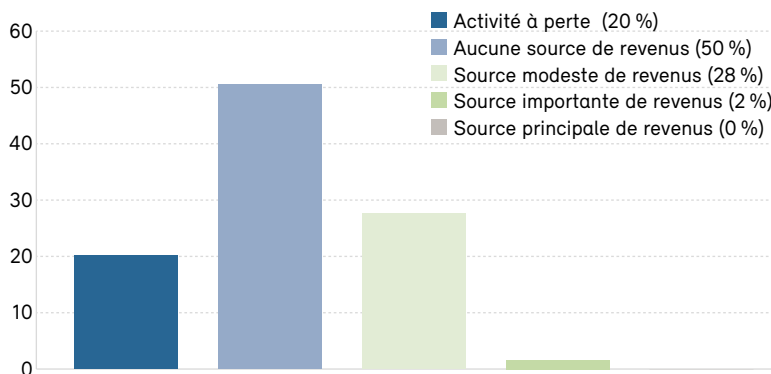
Des motifs immatériels, tels que la perpétuation d'une tradition familiale, la préservation de la forêt en tant que ressource pour les générations futures ou le fait de se sentir bien dans sa propre forêt, sont pour beaucoup de PPR plus importants que l'utilité matérielle, comme la réalisation d'un gain financier ou le dédommagement pour une réserve.

## Importance économique de la forêt

La forêt ne revêt qu'une faible importance économique pour la plupart des PPR. Pour 71 % d'entre eux, elle ne constitue pas une source de revenus ou engendre même des pertes financières.

**Graphique 2: Importance de la forêt en tant que source de revenus pour les PPR**

Nombre de PPR en %



---

## 4 Propriétaires forestiers publics

*Les PPU sont des personnes morales disposant d'une forêt. Il s'agit de collectivités appliquant des processus décisionnels définis et pouvant déléguer des tâches et des compétences déterminées à divers organes (p. ex. conseil communal, commission forestière). On recense en Suisse quelque 3500 PPU, qui disposent d'environ 894 000 ha, soit environ 71 % de l'aire forestière totale du pays. Les PPU possèdent en moyenne 255 ha de forêt. Toutefois, les superficies sont très variables et se situent entre quelques hectares et plusieurs milliers d'hectares.*

### Objectifs des PPU

La forêt des PPU doit avant tout être saine et stable. Les communes politiques et les bourgeoisies<sup>1</sup> accordent plus d'importance à des objectifs qui bénéficient de manière générale à la collectivité (eau potable, biodiversité, détente, etc.) que les corporations<sup>2</sup> et le groupe des autres PPU<sup>3</sup>. Pour ce dernier, la production de bois ne revêt qu'une faible importance.

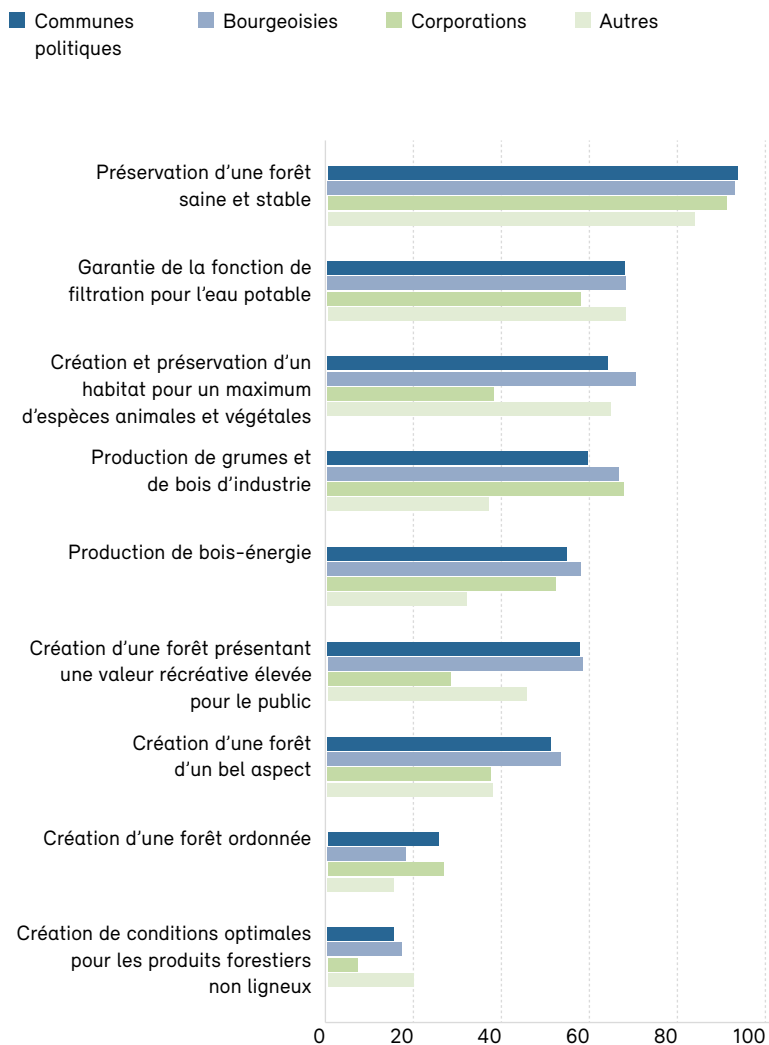
1 Y c. bourgeoisies/communes bourgeoises, corporations, etc.

2 Y c. coopératives et communautés rurales

3 Sociétés anonymes, sociétés à responsabilité limitée, associations, communautés scolaires, paroisses et fondations.

**Graphique 3 : Objectifs des PPU**

Nombre de PPU jugeant les objectifs en question importants ou plutôt importants, en %.



## Activités des PPU

Les activités réalisées le plus souvent par les PPU sont celles qui ont un rapport direct avec la production de bois. Les mesures en faveur de la biodiversité sont, elles aussi, en premier lieu celles qui sont associées à la récolte de bois (laisser les restes de récolte sur place, le vieux bois et/ou le bois mort sur pied ou sur le sol). La plupart des PPU gèrent leur forêt de manière active. Les recommandations d'un forestier spécialisé et le respect de la planification sont les déclencheurs les plus fréquemment cités pour les activités forestières des PPU. Au total, 8 % des PPU renoncent à la gestion de leur forêt.

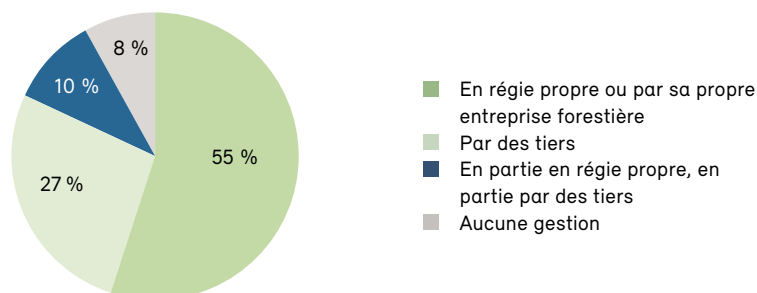
## Type de gestion forestière pratiquée par le PPU

Plus de la moitié des PPU gèrent leur forêt en régie propre ou par leur propre entreprise forestière.

Presque 60 % des PPU, notamment ceux possédant de petites surfaces, collaborent fréquemment ou occasionnellement avec d'autres propriétaires forestiers. Deux tiers des PPU peuvent envisager de coopérer davantage avec d'autres propriétaires forestiers à l'avenir.

### Graphique 4 : Type de gestion forestière pratiquée par les PPU

Nombre de PPU en %



### Importance économique de la forêt

Pour la plupart des PPU, la forêt n'occupe qu'une position modeste dans le patrimoine.

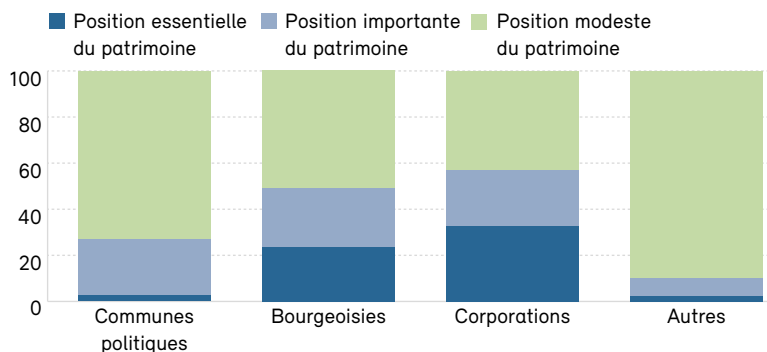
En tant que source de revenus, elle est une position essentielle avant tout pour certaines bourgeoisies (24 %) et corporations (37 %). Au total, 68 % des PPU possédant une surface forestière de moins de 50 ha, 46 % des PPU détenant une surface comprise entre 51 et 200 ha et 50 % des PPU dont la surface dépasse les 200 ha ne tirent aucun revenu de leur forêt ou essuient des pertes.

### Financement d'activités en forêt

Lorsque des fonds financiers provenant d'impôts et/ou de taxes (rentes de droit de superficie, redevances sur les concessions, etc.) sont disponibles, 83 % de tous les PPU les emploient pour le subventionnement croisé d'activités menées en forêt.

#### Graphique 5: Importance de la forêt dans le patrimoine

Nombre de PPU en %



Informations actuelles sur les thèmes de la forêt et du bois  
[www.bafu.admin.ch](http://www.bafu.admin.ch) > forêt et bois  
et [www.foretsuisse.ch](http://www.foretsuisse.ch)